N° 30 NOVEMBRE 1950-JANVIER 1951

Le Cempuisien

Bulletin de l'Association des Anciens Élèves
de l'Institution Départementale Gabriel Prévost

PARAISSANT TRIMESTRIELLEMENT

Le Siège social est ouvert pour les réunions mensuelles, le 1er dimanche de chaque mois, à 15 heures. Présence assurée d'un membre du comité.

SIEGE SOCIAL:
6, rue de Louvois, Paris-2e

PRÉSIDENT :
M. MARANDE, 68, rue Championnet (18e)

Adresser les offres d'emplois à Mlle Delas, 57, bd Sébastopol, et qui reçoit le mardi de 14 à 18 h., les jeudi et samedi de 9 à 12 heures.

COMPTE RENDU MORAL DE L'ANNÉE 1950

Chers camarades,

Faire le compte rendu moral d'une année c'est en quelque sorte un peu se rajeunir. C'est faire un grand bond en arrière et repenser à toute une année écoulée.

Nous pouvons dire que, dans l'ensemble, le moral de notre Association est excellent, si j'en juge par toutes les manifestations agréables qui ont toujours réuni un grand nombre de fidèles.

Ensemble, si vous le voulez bien, par la magie du souvenir, nous allons nous retrouver dans l'ambiance d'une salle brillamment éclairée, dans l'atmosphère joyeuse et trépidante de notre bal de nuit. Pour la réussite de ce bal annuel beaucoup de bonne volonté avait été dépensée de la part des organisateurs; le progamme était excellent ainsi que le jazz, et rien n'avait été négligé pour assurer son succès. Un facteur tout à fait imprévu est venu amoindrir le résultat et le but final. La grève sévissait dans la métallurgie et sa répercussion financière fut néfaste à notre soirée. Beaucoup de camarades n'ont pu venir et notre bal fut déficitaire. Déficitaire financièrement, mais bénéficiaire moralement, car la joie, la bonne camaraderie sont toujours bénéficiaires.

La Pentecôte aussi a réuni ses fidèles, dont je n'étais pas. Mais la Pentecôte, à Cempuis, est devenue un peu comme un pèlerinage et, si des imprévus vous retiennent à Paris, la pensée va rejoindre la centaine d'amis et les 250 enfants qui, pendant deux jours, ne font qu'une grande famille.

Cette année encore, les Cempuisiens ont été fidèles et sont venus nombreux au banquet, accueillant leurs jeunes camarades sortis de l'Institution. Les nouveaux jeunes « anciens » étaient, cette année, peu nombreux, et je regrette l'impression que j'ai eue de les sentir un peu perdus et dépaysés dans cette assistance brillante et nouvelle pour eux. Nous espérons que cette première année de vie parisienne ne leur a pas été trop pénible et que le fait de ne pas les avoir tous revus n'indique pas que leur situation n'est pas bonne. Nous pourrions à ce moment-là leur faire un brûlant reproche, celui de ne pas avoir eu confiance dans notre esprit de solidarité.

Car, en réalité, toutes les réunions cempuisiennes sont aussi agréables qu'utilitaires et, sous l'aspect de la joie et de la bonne humeur, nous essayons d'apporter, en même temps qu'une détente morale, la confiance qui nous permettra d'aider moralement et, s'il le faut, pécuniairement, le camarade en détresse.

Je crois que, cette année, un gros effort a été fait et ceci grâce au Conseil Général de la Seine, qui nous a généreusement fait bénéficier d'une subvention importante. Grâce aussi à des dons généreux de camarades arrivés à de meilleures situations et n'oubliant pas pour cela leurs débuts difficiles. Grâce à cet argent, quelques camarades ont retrouvé leur équilibre, un peu de confiance, et, espérons-le, la joie morale de ne pas se sentir abandonnés.

Remercions ici le Conseil Général de la Seine et les généreux donateurs et sachons nous rendre dignes de la confiance qu'ils apportent à notre esprit d'entr'aide cempuisienne.

Cette entr'aide cempuisienne est devenue — comment pourrais-je dire ? — un peu extensible, puisqu'elle s'associe même à des détresses enfantines. Je dis bien détresse car, lorsqu'un enfant de Cempuis voit partir en vacances ses petits camarades et que, personnellement, il reste entre les murs, même dorés, de sa cage, il ne peut ressentir qu'une grande détresse.

Des anciens ont accueilli à leur foyer ces enfants sans famille réelle, et je crois qu'en définitive ce sont eux qui ont été récompen-

sés, par l'affection et la gentillesse que ces enfants leur ont apportées.

Mais, si ces enfants sont heureux de profiter de vacances en famille, nous les avons vus, en les reconduisant au train, également heureux de retrouver leurs camarades, leur grande maison cempuisienne et, espérons-le, leurs travaux scolaires, leurs jeux et les innovations qui tendent à les instruire tout en les amusant. Je pense à cet effet au succès que remportera l'idée de M. Volle de construire une volière. Cette merveilleuse idée germée dans le cerveau d'un professeur pourra être réalisée grâce à la compréhension et à la générosité des anciens Cempuisiens. Dès ce printemps, la volière sera, je pense, terminée, et nous aurons la joie de contempler, pleine d'oiseaux babillards, lors de la prochaine Pentecôte, la volière faisant pendant au jardin botanique. Heureux petits Cempuisiens, puissiez-vous profiter complètement de toutes ces leçons vivantes.

Mais, si nous pensons à nos jeunes amis, nous avons également pensé à nous, anciens, en nous dotant d'une chorale, dirigée en premier par notre maestro Marcel Vigneron qui, pour des raisons de travail, a dû l'abandonner; notre jeune chorale a été reprise par un autre grand ami de la musique, notre camarade René Chaussard. Souhaitons-lui (à notre chorale) longue vie et, pourquoi pas, beaux succès. Les répétitions ayant repris depuis deux mois, vous jugerez tout à l'heure du résultat, et je souhaite que, charmés par cette audition, beaucoup de camarades viennent rejoindre notre petit groupe.

Mais, avant de passer la parole à la musique, je souhaite à tous, au nom du Comité, une bonne année pour vous et pour notre Amicale.

G. GÉNIOLE.

Situation Financière au 31 Décembre 1950

RECETTES

I. — Cotisations.		
Membres actifs	75.695 »	
Membres honoraires ..	16.020 »	
		91.715 »
II. — Service social.		
Subvention du Conseil Général :		
Complément 1948 ..	9.500 »	
1949	100.000 »	
Dons pour secours ..	15.848 »	
Remboursement téléphone	1.025 »	
		126.373 »
III. — Divers.		
Intérêts sur titres....	690 »	
Insignes	1.070 »	
Volière pour les enfants de l'I.D.G.P. .	2.715 »	
Reliquat fête de la Pentecôte et banquet annuel	10.415 »	
Dons de camarades pour l'Association..	7.604 »	
		22.494 »
Report de caisse au 1er janvier 1950		73.496 50
Total des recettes		314.078 50

DEPENSES

I. — Frais d'administration.		
Entretien du Siège ..	4.322 50	
Charbon, bois, électricité	3.598 »	
Secrétariat	4.762 »	
Trésorerie	4.857 »	
Impression du *Cempuisien* et circulaires ..	54.040 »	
Envoi du *Cempuisien* et circulaires	4.594 »	
		76.174 50
II. — Service social.		
Secours	103.135 »	
Frais postaux	610 »	
Téléphone	1.509 »	
		105.254 »
III. — Divers.		
Frais bancaires	1.169 »	
Volière pour les enfants de l'I.D.G.P. .	5.477 »	
Cérémonies diverses ..	10.313 »	
Fête annuelle 1950	27.826 »	
Assurance incendie	817 »	
Location de la salle pour la fête annuelle 1951 (dépense à échoir)	12.500 »	
		58.102 »
Total des dépenses		239.530 50

BALANCE

Recettes		314.078 50
Dépenses		239.530 50
Avoir au 31 décembre 1950 :		
Caisse Association ..	53.429 »	
Secours	21.119 »	
		74.548 »

En caisse au 31 décembre 1949....		73.496 50
En caisse au 31 décembre 1950 :		
Caisse Trésorier	310 »	
Chèques postaux	47.903 »	
Banque :		
Compte courant	12.335 »	
Titres (valeur nominale)	14.000 »	
		74.548 »

Assemblée Générale

du 14 Janvier 1951

L'assemblée générale du début d'année commença avec un certain retard, comme à l'accoutumée. 150 participants environ y assistaient. Parmi les vétérans, on reconnaissait Mme Krommenaker, Figeac, Hodier et Schumacher.

La séance débute par une allocution de notre Président Marande, qui remercie d'abord les présents d'être venus si nombreux. Il nous apprend qu'il a été impossible, à cause du manque de temps, d'envoyer à chaque sociétaire le compte rendu financier en même temps que les circulaires de convocation. Il termine en souhaitant une bonne année à tous et prospérité à l'Amicale.

Le rapport moral de 1950, lu par Germaine Géniole, puis le rapport financier, lu par notre trésorier Robert Delpeux, sont adoptés à l'unanimité.

Henriette Tacnet explique la différence des chiffres, dans les colonnes « Recettes » et « Dépenses », qui concernent la volière offerte aux élèves de l'Institution. La caisse de l'Association a avancé l'argent nécessaire à l'achat du grillage, mais la souscription n'a rapporté que 2.000 fr. à peu près; notre Vice-Présidente demande donc à ceux qui n'ont pas encore versé de penser à nos jeunes camarades afin d'obtenir ce qui manque.

Marande reprend la parole pour inciter chacun de nous à faire le plus de propagande possible pour notre bal annuel. A cet effet, tout membre trouvera au siège des cartes imprimées donnant les renseignements nécessaires sur cette fête et qu'il pourra distribuer à sa famille et à ses amis.

Et nous arrivons à l'élection des membres du Comité qui remplaceront Micheline Cojean, Francis Fels et Jean Joseph, démissionnaires (les sortants : Marande, Henriette Tacnet, Paris et Barbier se représentaient et étaient réélus sans objection). Mais, malgré les interventions de Marcel Vigneron, puis de Germaine Géniole, qui engagent les jeunes à venir siéger au Conseil d'administration, on n'enregistre d'abord aucune candidature. Voici pourtant Jean Richmann qui s'avance et présente la sienne. Un peu plus tard, Henriette propose Solange Heinrich et Lucien Baudrelot. Ces trois candidatures sont approuvées par l'assemblée. Après la réunion, Andrée Le Blevec viendra timidement offrir ses services au Comité.

Puis le Président nous montre le portrait de Paul Robin, offert à la Société par un camarade qui désire garder l'anonymat.

Enfin, la chorale (renaissante) de l'Amicale, dirigée par René Chaussard, interprète quelques chants, fruit de deux mois de travail.

Pour terminer la réunion, les assistants tirent les rois et dégustent gaîment un morceau de galette arrosé d'un blanc-de-blanc de derrière les fagots. C'est dans cette joyeuse atmosphère que sont connus rois et reines.

J.-J. Barbier.

CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR 1951

Président : Marande Marcel, 68, rue Championnet, Paris (18e).

Vice-Présidents : Chaussard René, 87 *bis*, rue de Charenton, Paris (12e); Tacnet Henriette, 8, rue Dalou, Paris (15e).

Secrétaire : Geniole Germaine, 1, rue du Dr-Tuffier, Paris (13e).

Secrétaires adjoints : Vigneron Marcel, 4, rue Rodier, Paris (9e); Barbier Jean-Jacques, 10, rue du 18-Mai, à Ermont (S.-et-O.); Le Blevec Andrée, 38, rue de Fécamp, Paris (12e).

Trésorier : Delpeux Robert, 82, rue du Rocher, Paris (8e).

Trésoriers adjoints : Heinrich Solange, 6, avenue Jean-Jaurès, Le Pré-St-Gervais (Seine); Richmann Jean, 47 *ter*, rue de l'Amodion, Paris (20e).

Délégués aux secours : Vidal Paulette, 2, rue des Petits-Carreaux, Paris (2e); Paris Marcel, 6, rue Lemaignan, Paris (14e).

Bibliothécaire-archiviste : Baudrelot Lucien, 116, rue de Paris, à Charenton (Seine).

Gérante du « Cempuisien » : Tacnet Henriette.

Membres : Chabrier Roger, 6, rue Albert-Mallet, Paris (12e); Young Stanislas, 36, rue Taitbout, Paris (9e); Libdri Jean, 13, rue d'Armenonville, à Neuilly (Seine); Angelvin Césaire, 12, rue Auguste-Chabrière, Paris (15e).

RÉUNIONS du COMITÉ

15 septembre 1950

Membres présents : Marande, Henriette Tacnet, Jean Joseph, Barbier, Angelvin, Chaussard, Vigneron.

Sont excusés : Micheline Cojean, Stany Young.

La séance est ouverte à 19 heures. Vigneron donne lecture du compte rendu du 19 juillet 1950. Aucune objection.

Repas annuel du 15 octobre. — Une circulaire renseignera chacun sur les modalités de paiement du prix des repas. Ce prix reste à fixer en prochaine réunion. Vigneron verra le restaurant Gaudoin.

Fête annuelle du 24 février 1951. — Marande et Henriette Tacnet iront voir pour nous tous la salle des Sociétés Savantes. Le Comité décidera ensuite de la salle à retenir pour notre fête annuelle.

Aucune question diverse à cette réunion qui est levée à 20 h. 30.

25 octobre 1950

Membres présents : Marande, Young, Chaussard, Germaine Géniole, Angelvin, Delpeux, Henriette Tacnet, Paulette Vidal, Vigneron.

Absents : Barbier J.-J., Jean Joseph, Fels, Paris, Chabrier, Libdri J., Cojean Micheline.

Marande ouvre la séance à 19 heures.

Déjeuner du 15 octobre. — Nous sommes unanimes pour reconnaître que le banquet organisé en l'honneur de la promotion des sortants 1950 fut une réussite. Delpeux présente des comptes déficitaires d'une somme de 3.000 fr. environ. Près de 3.000 fr. de dons viennent toutefois combler ce déficit.

Piscine. — Le premier dimanche de chaque mois, entre 10 heures et midi, ceux qui sont fervents de la nage pourront se retrouver à la piscine Pontoise, sise au 19, rue de Pontoise (métro Maubert-Mutualité). Ceux qui le désirent également pourront s'organiser pour déjeuner où bon leur semblera avant de se rendre au siège pour la réunion de 15 heures.

Fête annuelle. — Notre gala annuel aura lieu cette année en la salle des Sociétés Savantes, 8 *bis*, rue Danton (6e), le 24 février 1951. Que chacun se mette en campagne afin de fournir des lots au Comité, en vue de l'organisation d'un tirage qui reste à définir.

Ping-pong. — L'idée d'une table de ping-pong passionne quelques camarades du Comité. Ils vont se renseigner pour savoir ce qu'il serait possible de faire en ce sens.

Secours. — Le Comité vote à l'unanimité des membres présents des secours pour un total de 21.000 fr.

Cotisations. — Delpeux signale que l'envoi des mandats prévu pour l'encaissement des cotisations en retard est d'un coût trop élevé Décision est prise d'envoyer une formule de mandat-chèque postal.

Chorale. — Chaussard demande si la caisse fanfare peut être transférée à la chorale en vue des achats de matériel. Proposition acceptée à l'unanimité.

Questions diverses. — Après avoir fait connaître quelques situations pénibles, Henriette Tacnet souligne l'utilité d'un foyer cempuisien qui hébergerait les anciens nouvellement sortis de l'O.P. Henriette va prendre contact avec notre Président d'honneur Urban en vue d'étudier les possibilités de création de ce foyer.

La séance est levée à 21 heures.

10 janvier 1951

Membres présents : Marande, Delpeux Germaine Géniole, Chaussard, Angelvin, Henriette Tacnet, Paulette Vidal, Vigneron.

La séance est ouverte à 19 heures.

Compte rendu moral. — Vigneron n'est pas en mesure de présenter le rapport moral de l'année 1950. Germaine Géniole rédigera, pour dimanche 14 janvier, ce document.

Compte rendu financier. — Delpeux présente les comptes de l'Association. Notons principalement que le Comité a décidé de l'attribution de 103.000 fr. aux camarades dans la gêne. Notons, hélas ! un déficit de 27.000 fr. qui provient de notre fête annuelle.

Delpeux souhaite ardemment avoir le concours d'un trésorier adjoint qui soit à la hauteur.

Election des membres du Comité. — Il apparaît impérieux de reconstituer un Bureau solide pour l'année 1951.

Réunion générale annuelle. — Les dernières modalités sont apportées à l'organisation de cette réunion. Souhaitons que les Cempuisiens, en très grand nombre, auront à cœur de contribuer au succès de cette Assemblée.

Questions diverses. — Un don anticipé de 5.000 fr. à une camarade qui se trouve dans une situation des plus critiques est voté par le Comité, sur proposition de notre Président.

Un « don-étrennes » est également voté pour une ancienne que la vie ne chérit vraiment pas. Il s'élève à 2.000 fr. M. V.

24 janvier 1951

Etaient présents : M. Marande, H. Tacnet, P. Vidal, J. Barbier, R. Delpeux, Richmann, Angelvin, R. Chaussard, M. Vigneron, A. Le Blevec, S. Heinrich, L. Baudrelot, G. Géniole.

Excusés : M. Chabrier, Libdri, M. Paris.

Première réunion de l'année 1951, très importante puisqu'elle forme son nouveau Bureau et prend contact avec les nouveaux membres élus à l'Assemblée générale du 14 janvier 1951.

Il est donc procédé tout de suite à l'élection des principaux postes de ce nouveau Bureau qui, une fois élu, passe aux choses sérieuses, c'est-à-dire à notre fête annuelle dont la date est fixée au 24 février. A l'unanimité décision est prise de réduire les frais du plateau et Marcel Vigneron se charge dans une certaine mesure de nous trouver de bons numéros à des prix raisonnables. D'ailleurs, des artistes Cempuisiens nous assurent déjà de leur concours gratuit. Merci d'avance.

Vu le succès remporté l'année dernière, la tombola sera à nouveau organisée avec le système des enveloppes. Quelques lots nous sont déjà parvenus : une bicyclette d'enfant offerte par notre ami Egler, des cravates de G. Géniole, des bouteilles d'apéritif de la maison Dubonnet, 6 paquets de cigarettes et une bouteille de vin de Mme Le Blevec, 6 paquets de cigarettes et deux boites de cigares de S. Heinrich, 1 article de bijouterie de M. Aubert. Qui dit mieux ? on accepte tous les lots gratuits.

Les questions diverses nous donnent des nouvelles d'un vieux Cempuisien, Ingand, qui désire vivement revoir notre *Cempuisien.*

Des échos nous apprennent que deux jeunes couturières recherchent du travail. Notre déléguée aux secours, Paulette Vidal, en prend bonne note; avec elle et l'Assistante Sociale, nous pouvons avoir confiance pour nos deux jeunes filles.

Après épuisement — non des membres du Comité — mais des questions diverses, la séance est levée à 19 heures. G. GÉNIOLE.

LE DÉJEUNER DES ANCIENS... ANCIENS... 19 novembre 1950

Que ce titre fait vieux ! Pourtant, ce jour-là nous avions vingt ans... à peine puisque nous retrouvions notre âme d'enfant et qu'à travers les rides, creusées par l'âge et les soucis, souriait le visage de notre jeunesse.

Les réunions des jeunes sont nombreuses, jamais trop à mon gré; avec les années, l'éloignement, la maladie, les infirmités temporaires ou définitives, l'impécuniosité hélas ! trop souvent, les très anciens ne viennent aux réunions que par à-coup, n'y trouvent que de rares visages de connaissance. Ils se sentent ainsi un peu isolés, dépaysés, ce qui ne les incite guère à faire l'effort de suivre plus activement la marche de notre Amicale.

Le Cempuisien crée bien un lien entre toute notre grande famille; il ne suffit pas tout à fait à la plupart de nos camarades qui souhaitent un contact plus direct.

Et l'idée germa, se glissant de ci, de là, grandit : réunir les plus de soixante ans pour un déjeuner amical.

Notre ami et président Marande, qui a l'ouïe fine, n'avait plus qu'à envoyer les circulaires, ainsi qu'il le dit modestement lui-même.

Dans le cadre que tous les jeunes connaissent pour y avoir passé de si bonnes heures — le Restaurant Gaudoin — nous nous sommes trouvés une trentaine : les premiers arrivés, dans la salle, les arrivants successifs descendant l'escalier sous le feu roulant des exclamations. Dame, après tant d'années, on a changé de visage. Un sourire, un geste et l'ancienne silhouette se précise soudain : deux camarades ne s'étaient pas revus depuis leur sortie de Cempuis. Cinquante ans ! Une courte hésitation est bien permise, n'est-ce pas ?

Ceux qui ne sont pas venus, que nous aurions tant aimé voir autour de la table agrandie, sont sûrement curieux de savoir quels étaient les participants. Voici les noms par ordre d'âge, à peu près : Darnis Félix (et Mme), Mme Krommenacker (Rosette Couard), Rochut Léon, Thepenier, Figeac Gilbert, Hodier Jules (et Mme), Rochut Johannès (et Mme et leur filles), Eschbach Paul, Schumacher Maurice, Mme Journée (Madeleine Lemarchand), Jullien Albert, Collin Emile et Mathilde Emille, Fouilliéron Lucien et Louise Emille, Marin Fernand, Mahieux Georges, Valet Marius, Mme Rouchy (Angèle Dufour), Reisser René, Marande Marcel (et Mme), Roussel Jules.

Augmentés de ceux venus au café : Mme Jacquelin (Valentine Metzeller et son fils), Mme Lochard (Eva Bigollet), Thiers Georges, Rama Albert.

Et tous ceux qui s'excusèrent dont j'aurais voulu vous copier les lettres si émouvantes. La place me manque, je ne puis que vous donner les raisons de leur absence. J'aurais préféré vous redire, comme nous l'avons entendu nous-mêmes tout ce que contenait leur cœur de regrets, d'attachement à Cempuis, à nous tous, à la chère Maison à qui nous devons ce que nous sommes.

Mme Alice Halot (82 ans) sort très peu et doit être accompagnée : elle n'entend pas. Sa santé reste bonne.

Saulon Alphonse (81 ans) venait d'être très malade. Son médecin lui avait déconseillé de sortir.

Mme Clérard (Rose Couard, 79 ans) a fait une mauvaise chute en septembre. Elle se trouve depuis ce temps à Beaujon. A bien du mal à se remettre.

Bidault Louis (76 ans), pris par les rhumatismes, sort très peu l'hiver.

Mme Fondmartin Marthe (75 ans) avait promis de venir, légère indisposition au dernier moment.

Mme Rousset (Marthe Gerber, 70 ans), rhumatismes. Marche péniblement avec des cannes et ne quitte guère son domicile.

Ingand Emile (70 ans) demeure aux Sables-d'Olonne. Asthmatique, ne peut entreprendre un aussi long voyage.

Urban Albert, notre président honoraire, retenu ce jour-là par des devoirs de famille.

Chambard, pris par des douleurs, n'a pu effectuer le voyage de Sommereux, où il habite, à Paris. Demande que les plus de 60 ans fassent un pèlerinage à Cempuis.

Girot Honoré. Rhumatismes, ne quitte pas son domicile en ce moment.

Marnois Emile. Inscrit. Grippé à la dernière minute, n'a pu commettre l'imprudence de sortir.

Angot Charles. Pas libre. Engagement antérieur.

Hunt Emile. Ne travaillant pas régulièrement, ne peut se permettre d'écart à son budget.

Renaud Paul. Linotypiste, travaillant l'après-midi, n'a pu s'absenter.

Mme Frontéro (Clémence Pian) étant à Paris au début de novembre n'a pu faire les frais d'un deuxième voyage.

Jeanne et Georges Lamarque, demeurant à Eu, n'ont pu entreprendre un voyage si coûteux.

A tous, nous offrons nos meilleurs vœux de santé, avec tous nos regrets de leur absence et l'espoir de les voir parmi nous à notre prochaine réunion. Car nous nous réunirons de nouveau, c'est promis. Nous avons été tellement heureux de nous retrouver réunis autour de la même table, comme autrefois, oubliant l'âge, les soucis, retrouvant l'ambiance de notre insoucieuse jeunesse !

Le menu, vous le connaissez : excellent. L'atmosphère ? la même que créent tous les Cempuisiens réunis, où que ce soit. Souvenirs de Cempuis, anecdotes, histoires d'autrefois qu'on raconte sans crainte — il y a prescription — et dont on rit comme si c'était hier. Pensées émues à ceux de nos camarades, de nos professeurs et directeurs disparus. Vous savez bien : « Les souvenirs d'enfance, ne s'effacent jamais ».

Et les adieux !... Impossible de se séparer. On évacue lentement la salle, à regret, on se regroupe par petits paquets et l'on se retrouve à la gare du Nord, quand on habite Clichy, où l'au-revoir s'éternise.

L'ami Chaussard, venu pour le café, résuma la situation : « Je vois, dit-il, que vous n'êtes pas plus sérieux que les jeunes ! ». Parbleu ! nous y comptons bien. Nous lui devons encore cette initiative : Pourquoi ne pas nous réunir dans une même salle, les jeunes et les anciens ? Deux tables au lieu d'une, les jeunes seraient évidemment les bienvenus à la table des anciens. L'esprit de l'Amicale y trouverait son compte. Au Conseil d'apprécier et de décider.

La proposition de Chambard n'est pas négligeable non plus. Nous y avons bien souvent pensé, Lucien et moi. Nous sommes heureux de voir que d'autres camarades le souhaitent aussi.

Voyez-vous, on a beau déplorer le lâchage de bien des camarades, sembler croire à la négligence des jeunes, à leur crainte des responsabilités — ce qui ne serait pas Cempuisien pour un sou —, quand on lit *Le Cempuisien*, après avoir vécu une journée comme celle que je vous ai contée, on a foi dans l'avenir de notre Amicale, on sent qu'on peut faire confiance aux jeunes. Certes, eux aussi ont de graves soucis pour le présent et pour l'avenir mais, justement pour que cet avenir soit meilleur, plus lumineux, plus humain, il faut que tous s'emploient à maintenir cet esprit cempuisien, à le répandre, cet esprit fait d'entr'aide, de solidarité, de fraternité, celui de notre chère enfance si libre !

Louise FOUILLIÉRON.

SAMEDI 24 FÉVRIER 1951

Retenez cette date, chers amis, et rendez-vous libres pour assister à notre

FETE ANNUELLE

VOUS Y SEREZ TOUS, ce soir-là, à 20 heures 30, à la Salle des Fêtes des Sociétés Savantes, 8 *bis*, rue Danton, métro Saint-Michel.

VOUS Y SEREZ TOUS et vous y amènerez beaucoup d'amis, non seulement pour assister au Concert, puis au Bal de Nuit qui se terminera à 6 heures du matin, mais aussi pour nous permettre de couvrir les frais et d'alimenter notre Caisse de Secours, à laquelle, au cours de l'année, nous devrons faire appel pour aider ceux d'entre nous momentanément dans la gêne.

VOUS Y SEREZ TOUS, car c'est aussi une occasion de retrouver des camarades d'enfance, de promotion, perdus de vue, parfois, depuis des années.

Le prix d'entrée est fixé à 250 *francs* et, pour éviter, ce jour-là, une affluence auprès des trésoriers, vous trouverez des cartes payables d'avance, auprès de tous les membres du Comité.

En conséquence, vous SEREZ TOUS PRESENTS à notre Fête annuelle du 24 février prochain.

D'autre part, nous faisons un appel très pressant aux camarades qui pourraient nous adresser quelques lots pour garnir les enveloppes qui seront vendues au cours du bal. A tous ceux qui peuvent, d'une manière ou d'une autre, nous aider, d'avance nous leur disons : Merci.

Le Comité.

O. P.

Après notre ami Schumacher qui nous parle des débuts de l'O.P., nous allons connaitre les impressions de nos tout jeunes camarades.

Leurs souvenirs, relatés en toute liberté, furent écrits par des enfants de 12 à 14 ans. S'agissant de la « Vie de l'O.P. », nous ne connaitrons d'eux que leurs initiales.

Tout comme leurs aînés de 1914-1919, qui subirent deux évacuations, les élèves de 1939-1945 furent délogés par « l'occupant ».

Lorsque commence ce récit, ils viennent de vivre, sans trop s'en rendre compte heureusement, les sombres heures de 1939 à 1943.

Des heures que l'imagination d'un enfant ne peut concevoir.

Des heures dont nous espérions ne jamais plus entrevoir même la menace !...

Nous allons donc, à partir de 1943, à travers des récits d'enfants, sentir battre le cœur de « La Maison ».

Nous leur laissons la parole :

Départ aux Eyzies. — *Nous sommes partis en Dordogne le 16 septembre 1943.*

Les Allemands étaient déjà installés à l'O. P. depuis quelques jours. Un matin, un officier vient donner l'ordre de partir car il voulait faire un grand hôpital pour les blessés.

Alors, après plusieurs demandes faites à la Préfecture pour savoir si nous devions rester ou partir, l'ordre arriva : « Il faut s'en aller ». Nous nous dépêchions d'emballer le linge, des provisions pour le voyage.

La veille au soir, on nous distribua du linge propre et l'on nous ordonna de préparer les quelques affaires personnelles que nous avions et une couverture.

Le lendemain matin, la cloche sonna plus tôt car il fallait prendre le train. On se leva et l'on descendit avec tous nos bagages et couvertures pour déjeuner. Je vous assure que l'on se dépêchait, car il nous tardait de monter dans le train.

Avant de partir nous dîmes au revoir à tous les gens qui restaient à l'Institution. Les femmes pleuraient car elles se doutaient que l'O.P. deviendrait triste. Elles savaient qu'il pouvait arriver quelque chose d'un moment à l'autre.

On charge les bagages des maîtres et les nôtres sur les charrettes appartenant à l'O. P. Nous fîmes les 3 kilomètres à pied et l'on arriva à la gare. Quelques minutes après notre arrivée sur le quai, le train apparut au loin et, grossissant de plus en plus, s'arrêta

enfin. Le chef de gare nous indiqua les deux wagons réservés. Nous nous y installâmes et nos maîtres aidèrent à ranger tous les gros bagages dans un fourgon. Ils montèrent ensuite dans le train.

Le chef de gare siffla et le train démarra. Nous étions tous contents. Le train roulait d'une vive allure.

Vers midi nous arrivâmes à la gare du Nord. Nous descendîmes pour remonter dans de grands cars qui nous attendaient. Ils nous menèrent à un centre d'accueil. On nous servit de la soupe et des légumes. Nous ne mangeâmes pas tout cor nous n'avions pas bien faim. Nous allâmes faire la sieste et, quand nous nous réveillâmes, certains parents étaient là. Ils restèrent une ou deux heures et s'en allèrent.

Le soir, nous allâmes nous coucher sur des lits en fer avec deux matelas, une couverture et un traversin dans lequel se trouvaient aussi... des puces.

Le lendemain matin, nous reprimes les cars qui nous emmenèrent à la gare d'Austerlitz. Cette fois-ci nous prîmes l'express. On s'arrêta à Limoges où l'on nous donna du café chaud. Ch. CH. et *M. V.*

Arrivée en gare de Mauzens. — *En gare, des gens nous attendaient sur le quai. Nous descendîmes du train avec tous nos paquets à la main et nous attendîmes que les gens nous prennent. Nous pleurions tous de quitter nos autres camarades qui allaient aux Eyzies, et nos maîtres.*

Une fois le train parti, les gens se disputaient pour avoir une fille et d'autres pour avoir un garçon. La plupart des gens regardaient ceux qui étaient forts. Une vieille femme me prit. Moi je pleurais, car je ne voulais pas aller avec elle et parce que je ne voulais pas vivre avec une vieille femme, et je ne voulais pas quitter ma camarade Raymonde.

J'allais vers elle en lui tirant ses habits et je lui disais : « Je veux rester avec toi ». Alors une jeune dame me prit tous mes paquets et elle me mena avec ma camarade dans une voiture.

Nous partîmes en pleurant et nous nous arrêtâmes devant un restaurant. Nous descendîmes avec nos paquets et la jeune dame nous conduisit dans le restaurant. On nous a fait asseoir et une servante est venue nous porter du bouillon et à chacune une tartine de confitures.

Nous sommes reparties en route avec tous nos paquets; jusqu'à l'arrivée à la maison nous pleurions encore.

Je vous assure que je regrette le pays de la Dordogne et les braves gens. M. S.

Arrivée à la maison. — (Récit précédé d'un dessin naïf représentant « la maison »). — *Nous étions dans le train depuis 24 heures et nous étions bien fatigués et impatients d'arriver à la gare où nous devions descendre. Aux Eyzies, nous descendîmes du train. Nous pleurâmes jusqu'à la séparation de nos camarades. Le Maire de la commune est venu nous chercher pour nous mener en charrette jusqu'à Manaurie. Là, nous attendait tout un groupe de gens du village et des coteaux voisins, réunis devant la forge.*

Le Maire désigna une femme veuve, qui me prit par la main et me conduisit à ma nouvelle demeure, là où j'allais passer deux ans. En entrant, elle m'introduisit dans un couloir obscur. A ma droite se trouvait un évier, garni de chaque côté d'une cruche. Elle ouvrit une porte et me fit entrer.

Je restai bouche bée, regardant avec stupéfaction la nappe, la cuisinière sur laquelle était mis un faitout où bouillait le potage au vermicelle et à la tomate, dans le four un petit plat de fer recouvert d'émail dans lequel mijotaient des nouilles. Je ne mangeai pas, je n'avais pas faim; la séparation de mes camarades m'avait coupé l'appétit, mais ma nouvelle « maman » me força à manger un peu. Le repas fini, je montai accompagnée de ma « tutrice » dans une chambre noire, pas éclairée. Elle alluma un bougeoir qu'elle plaça sur une petite table de nuit près de mon lit. Je me déshabillai et je me couchai dans mon nouveau lit. Je m'endormis profondément, lasse de mon voyage. S. R.

Sur le chemin. — *Nous rangeons nos bagages et nous nous installons. Quand tout le monde est prêt, l'auto démarre.*

Je suis triste. Je regarde le paysage boisé qui se déroule à perte de vue sous mes yeux et me dis : « Que je vais m'ennuyer toute seule, dans les bois ! »

Le camion s'arrête. Nous descendons. Nous marchons sur une route blanche qui se divise en deux mauvais chemins montants. L'un va au « Repaire », l'autre à la « Mazétie ». Micheline Cojean et Marthe Roche accompagnées de deux jeunes filles prennent la route du Repaire, tandis que Bernard Castex, mon frère, moi et deux jeunes gens suivons celle de la Mazétie.

Dans la nuit noire je vois briller une lumière, je demande à mon frère : « C'est là qu'on s'arrête ? »

— Je ne sais pas !

Nous continuons à marcher.

Arrivés devant une vieille maison délabrée et qu'on appelle « le Pigeonnier », je lui repose la même question : « Est-ce là ? » — « Je n'en sais rien ! » — « Eh bien ! si c'est ici, ce n'est pas une belle maison. » Voyant que nous ne nous arrêtons pas, je dis : « Ce n'est pas ici » et je me rassure...

Nous arrivons à la maison où Bernard Castex doit demeurer. Je demande à mon frère : « Est-ce ici ? » — « Sans doute ! On s'arrête. » Un des jeunes gens dit en montrant Castex : « Suis-nous. » Ils rentrent tous les trois tandis que mon frère et moi nous attendons au portail.

Après avoir parlé dix minutes, les deux jeunes gens reviennent et nous continuons à marcher sur ces mauvais sentiers. Nous nous arrêtons. Mon frère me dit : « C'est ici. »

Je montai les escaliers et allai m'asseoir au coin de la table, à côté de mon « père nourricier ». J'ai toujours gardé cette place choisie au hasard.

Ma « mère nourricière » me demanda si j'aimais la soupe et, de la tête, je lui fis signe que oui. Elle d'en donna une assiette et me présenta une cuillère... Je goûte et je me mets à pleurer. Empressée, cette brave paysanne arrive et me dit : « Pourquoi pleures-tu ? La soupe est-elle bonne ? ».

N'osant pas parler, je lui fis « non » de la tête. Elle m'enlève l'assiette et me questionne :

« Que veux-tu ? du potage, des pommes de terre ou du lait ? »

Je lui répondis : « Du lait. »

Elle m'en fit bouillir, me le sucra et me le donna. Après l'avoir bu, elle m'emmena dans ma chambre et me demanda :

« Toute seule, auras-tu peur ? Veux-tu que je couche avec toi ? » Et moi je dis oui. Je me couchai et m'endormis.

Je n'étais pas contente d'être là et désirais bien revenir à Cempuis. Mais je me suis faite aux habitudes du pays et maintenant je voudrais bien retourner en Dordogne. J. K.

Je suis devenue fermière. — *Oh ! que ça m'a changée la vie de Dordogne à côté de celle de l'O.P. !*

A peine arrivée je commençai ma vie de petite fermière. Ma « mère nourricière », je ne peux lui donner que ce nom car elle était vraiment gentille pour moi, me disait souvent : « Andrée, prends un panier dans la grange et va chercher de l'herbe pour nos pauvres lapins, ils n'ont absolument rien à manger ce soir. »

Je partais et revenais quand mon panier était plein. Cette chère maman me disait : « Andrée, prends la brouette qui est dans la cour et va chercher des raves à la terre de M. Jugie. »

Je partais avec ma brouette dans cette terre qui était durcie par la gelée et me réchauffais de temps à autre en tapant des pieds et battant des mains, tant il faisait froid. Une fois ma brouette remplie, je revenais et allais laver les raves au lavoir. Quand je plongeais mes mains dans cette eau glacée, je sentais des frissons dans tout mon corps. Ce n'est pas le tout, il fallait préparer la bacade du cochon. Hop ! au travail. Je coupais les betteraves et les mettais dans la marmite et vite, coupais du bois ! Un bon feu, ça y était ! Tous les jours j'avais la même vie. Cela ne me déplaisait pas. A. L.

« Voti fa cabrol ? » (Veux-tu faire chabrol ?). — *Quand vous avez terminé votre soupe, vous reversez un peu de bouillon dans votre assiette et vous y mettez du vin que vous mélangez bien en remuant avec votre cuillère. Ce mélange rouge-clair vous le buvez. Je ne sais pas si c'est une légende mais les paysans de la Dordogne disent que « faire chabrol » donne de la santé. Quelquefois, des hommes qui aiment bien boire en refont un autre. De temps en temps, la tête leur tourne quelque peu car ils le boivent pur et, comme ils en prennent plus d'une demi-assiette chaque fois, quand ils recommencent deux fois, ça leur suffit. Moi je n'ai jamais beaucoup aimé « faire chabrol » et, quand je le faisais, c'est que j'avais bien soif.*

Si par hasard vous allez dans ce pays et que vous mangez dans une ferme, vous n'aurez qu'à remarquer cette habitude et vous serez invité à « faire chabrol », car la plupart des Périgourdins sont aimables et hospitaliers. M. V.

La veillée périgourdine. — *Un dessin représentant l'âtre, d'un côté la fermière, tricotant, de l'autre le fermier attisant le feu sous la marmite.*

La table vient d'être débarrassée. Le grand-père s'asseoit d'un côté du « cantou » et moi de l'autre. Le fils de mon patron, Albert, qui a chassé toute la journée, nettoie son fusil, tandis que la grand'mère file sa quenouille. Les deux filles de mon patron, Marthe et Léonie, lavent la vaisselle sur l'évier...

Tout à coup, un voisin frappe à la porte, il entre et nous dit : « Bouncher ». Je vais chercher une chaise et le fais asseoir à ma place. Tout de suite un de mes patrons se lève et va chercher un litre de vin, pendant que le grand-père dispose des verres sur la table et prend un pot de grillon ainsi que le « chanteau » qu'il présente au nouveau venu. Le pot et le chanteau font le tour de la table et on continue à causer du temps, de la saison; on fait des projets, on se rappelle le passé. Nous discutons sur le prix du bétail, cette idées amène à une autre idée...

C'est ainsi que se passe la veillée. Tard dans la nuit nous nous séparons en nous faisant des invitations pour le lendemain soir.

Chers camarades, les veillées d'hiver que nous avons passées en Dordogne étaient bien douces auprès du feu. M. G. et A. P.

Comment on fait le pain en Dordogne (illustré d'un dessin représentant un four où le fermier enfourne le pain). — *J'étais en Dordogne, chez M. et Mme Peyronnet. Tous les quinze jours, le jeudi soir, mon patron me disait :*

« Monte au grenier chercher le pétrin et le tamis. »

Lui, allait prendre dans la grange la farine qui venait du moulin, la levure, le sel et l'eau.

Je disposais deux grandes chaises; papa (car j'appelais mon patron papa et ma patronne maman) plaçait le pétrin dessus. Il saisissait le tamis et moi je vidais petit à petit la farine.

Le son restait dans la passoire, la farine blanche tombait dans le pétrin quand papa remuait ses bras. Quand le pétrin était plein aux trois quarts mon papa vidait de l'eau, ajoutait du sel en l'éparpillant et de la levure.

Il retroussait ses manches le plus haut possible et, enfonçant ses bras dans la farine, la pétrissait bien. Quand la pâte était faite, maman arrivait avec des corbeilles. Papa pre-

nait la pâte à deux mains et la lançait avec force dans les paniers. Maman et moi nous recouvrions les corbeilles d'étoffe.

J'allais en courant ouvrir les portes des chambres; papa, maman et moi, nous alignions les paniers le long du mur jusqu'au lendemain matin... Comme il restait toujours un peu de pâte dans le pétrin, je la prenais et lui donnais une forme de croissant ou de gâteau et bien d'autres formes encore.

Vers 7 heures papa allumait le four qui se trouvait entre la mare et les prés. Il jetait de nombreux fagots dans la grande gueule, puis trois bottes de paille et du papier, il enflammait le tout, puis fermait le four par des briques jusqu'à 8 h. 30.

A cette heure papa enlevait le reste de bois enflammé et les cendres rouges. Je me levais. J'aidais maman à porter les paniers près du four. Papa appuyait la pelle à enfourner sur le mur de la mare et le plat de la pelle sur la bordure de briques, un peu plus haut sur le bas du four.

Papa déposait la masse de pâte sur le plat de la pelle, empoignait le manche à pleines mains et lançait la pâte avec force dans la bouche du four rouge.

Lorsque tout le pain était enfourné, moi j'arrivais et demandais à papa la permission de faire cuire mes petits gâteaux.

A 1 h. 30, papa, maman et moi nous allions ouvrir le four. Quelle bonne odeur !

J'étais contente, non pas de voir le pain « rousti » ou « grillé », mais de savoir qu'il y avait un ou plusieurs petits gâteaux qui m'attendaient.

Mes patrons retiraient les tourtes et les replaçaient dans les corbeilles pour ne pas se brûler les mains, car elles étaient bien chaudes.

Ensuite papa retournait au four retirer mes gâteaux, mais, comme ils étaient brûlants, je les mettais dans mon tablier. J'attendais le soir pour les manger de bon cœur et de bon appétit avec mes parents.

Comme je regrette les bons jours passés en Dordogne ! M.-Th. J.

Que l'univers de nos jeunes amis ne nous semble pas tout à fait à notre mesure est un point sur lequel il est permis de douter.

Toutefois, notre imagination de « grand » a pu, avec les images esquissées, recréer l'atmosphère périgourdine dans laquelle ils vécurent.

Deux ans plus tard, ils regagnèrent l'O.P...

La présentatrice : Henriette TACNET.

RÉFLEXIONS et SOUVENIRS sur CEMPUIS (XVI)

Notes et documents

Le rapport de M. Laurent-Cely donne en préambule quelques précisions intéressantes sur J.G. Prevost, ses idées et ses intentions qui complètent ce qui en a été dit précédemment.

« (Il) avait la passion de la bienfaisance, un sentiment profond de la solidarité humaine... déjà en 1824, sans en avoir encore les moyens (il) rêvait de fonder un orphelinat. Après trente années de travail et d'efforts, ayant connu la bonne et la mauvaise fortune, il fonda l'établissement de Cempuis. Il y reçut sept à huit enfants et quatorze vieillards: les vieillards disparurent peu à peu et, en 1871, l'établissement prit définitivement le caractère d'orphelinat.

« La plupart des enfants recueillis à Cempuis y étaient envoyés par la Société de l'Orphelinat de la Seine, avec laquelle fut passé un traité que l'administration provisoire de la succession a continué à appliquer.

« Aux termes de ce traité, une pension annuelle de 300 francs (or) était payée pour chaque enfant. Le montant de ces pensions formait avec les revenus de l'immeuble de Cempuis la dotation de l'établissement; M. Prevost comblait le déficit...

« Voici le texte du testament du 20 avril 1871 et celui du codicille du 3 novembre 1871 » (je pense utile de le reproduire car il m'a plusieurs fois été demandé et il n'existe pas intégralement dans la collection du B.O.P. ni dans le *Cempuis* de G. Giroud) :

« Averti par l'état de ma santé qu'il est temps de prendre des précautions contre une mort subite, je profite de la parfaite liberté d'esprit dont je n'ai pas cessé de jouir jusqu'à présent pour écrire mes dernières et fermes volontés.

« Mon plus grand désir en retournant à Dieu est d'assurer le maintien à perpétuité de l'œuvre que j'ai entreprise il y a plusieurs années en fondant l'établissement de Cempuis. Tous les membres de ma famille sont assez riches pour n'avoir pas besoin de ma fortune qui ne servirait qu'à leur donner du superflu, tandis qu'elle peut servir à sauver de la misère et du vice des milliers d'êtres humains. C'est pourquoi j'institue pour *mon légataire universel, en toute propriété,* le département de la Seine, à charge d'affecter la totalité de ma fortune à l'entretien du plus grand nombre d'*orphelins des deux sexes* dans ma maison de Cempuis. Sauf les legs particuliers, dont je donnerai plus bas le détail, je fais don au département de la Seine de tout ce que je posséderai au moment de mon décès, tant à Cempuis qu'à Paris, en meubles, immeubles, valeurs, créances, avec les prescriptions suivantes :

« 1° Que le département s'engage, en acceptant ce legs, à l'employer en totalité à l'entretien et au développement de l'Orphelinat de Cempuis. Je ne veux pas que cet argent soit simplement versé dans les caisses de l'Assistance publique pour être employé au gré de l'Administration; j'entends qu'il soit perpétuellement et exclusivement affecté à la destination spéciale que je lui assigne. Par conséquent, le département de la Seine n'aliénera pas ma propriété de Cempuis. Je conseille aussi de conserver le plus longtemps possible mes maisons de Paris, attendu que la

vente ne donnerait pas sans doute le même produit que les revenus de location;

« Que l'établissement ait toujours pour directeurs, instituteurs et institutrices, des laïques, afin que les enfants qui diffèrent de culte y soient recueillis et traités de façon égale et sans esprit de secte;

« 3° Enfin, je nomme et constitue un Comité de patronage des orphelins de Cempuis qui n'aura pas à s'occuper de la gestion des finances, si ce n'est pour constater, chaque année, que les fonds ne sont pas détournés de leur destination. Mais ce Comité aura les deux attributions suivantes : 1° choisir le directeur et l'instituteur de l'établissement sous réserve de l'approbation du département de la Seine, et surveiller la marche de l'instruction et de l'éducation à Cempuis, sous réserve de la même approbation. Le Comité se composera de onze membres à vie; en cas de mort d'un de ses membres, le Comité se complétera dans les trois mois en s'adjoignant un nouveau membre à vie. Je choisis, pour composer ce Comité, les personnes dont les noms suivent :

M. Athanase Coquerel (pasteur et orateur (1820-1875) se fit remarquer par ses idées larges et libérales (1);

M. Gaufrès;

M. Salicis (président de la Société de l'Orphelinat de la Seine, répétiteur à l'Ecole polytechnique);

M. Moigneu;

M. Eugène Pelletan (littérateur et homme politique (1813-1894), il fut de l'opposition libérale sous le second Empire et devint en 1884 sénateur inamovible. Son principal ouvrage a pour titre *La Profession de foi du* XIX*e siècle* (1);

Carnot fils, ingénieur et député à l'Assemblée. (C'est probablement son contemporain Hippolyte Carnot (1801-1888), fils du conventionnel Lazare Carnot, organisateur des victoires de la Ire République — homme politique, fut membre du gouvernement provisoire de 1848 et fit de louables efforts pour organiser l'instruction gratuite — plutôt que son fils Sadi Carnot (1837-1894) qui fut ingénieur et député puis président de la République (1);

M. Fauvety;

M. de Pressensé (Edmond ? - 1824-1891), pasteur protestant et homme politique. Il appartenait au protestantisme libéral et dirigea la *Revue Chrétienne* (1);

M. Vacherot (Etienne ? - 1809-1897), philosophe et homme politique — son principal ouvrage où il prétend montrer que l'idée de la divinité n'a qu'une réalité subjective a pour titre *La métaphysique et la science* (1);

M. Ratisbonne (Louis ? - 1827-1900), littérateur auteur de la *Comédie enfantine* (qui était parmi les livres scolaires de l'O.P.), charmant recueil de fables morales, et d'une traduction en vers de Dante (1).

« Voici maintenant les legs particuliers que je fais... :

« 10° Enfin, je désigne pour être mon exécuteur testamentaire, avec la saisie légale, et aviser pour le mieux à la réalisation de mes idées qui lui sont bien connues, M. Ferdinand BUISSON...

« Codicille du 3 novembre 1871 :

« Réflexions faites et renseignements pris, je modifie comme suit l'article concernant le Comité de patronage indiqué plus haut :

« Je maintiens ma volonté que ce Comité, composé de onze personnes par moi désignées, serve de trait d'union entre moi et l'Administration du département; mais, pour prévenir des conflits et des difficultés qui pourraient nuire à l'établissement, je désire qu'au fur et à mesure des décès survenant dans ce Comité, ce sera le Conseil général de la Seine qui avisera, d'accord avec les membres survivants de ce Comité.

« *Signé :* Joseph-Gabriel PREVOST *jeune.* »

On sait qu'après la mort de J.G. Prevost, survenue en 1875, la terminaison du procès intenté par les héritiers naturels (août 1880), l'entrée en possession du legs, la direction de l'établissement fut confiée à P. Robin (décembre 1880).

Le 30 décembre 1882 « en raison du développement considérable donné à l'orphelinat par le département, les membres du Comité de patronage institué par M. Prévost renoncent à exercer les attributions à eux conférées par le testateur et proposent au choix du Préfet pour les représenter dans la commission nouvelle M. Salicis ».

Il est nommé une commission de 10 membres dont 5 désignés par le Conseil général (dont MM. Aristide Rey (ami de P. Robin) et E. Rousselle qui auront un rôle très important; 5 nommés par l'Administration (dont MM. Salicis, F. Buisson, Mascart, professeur au Collège de France (ancien condisciple et ami de P. Robin); Roux, sous-directeur des affaires départementales; Garnier, chef de la Division départementale et communale.

« A partir de cette époque, la population enfantine, qui ne dépassait pas une trentaine d'élèves en 1880, augmenta chaque année; le tableau suivant en marque la progression :

1881 : total 49 dont 10 filles et 39 garçons.
1882 : total 60 dont 16 filles et 44 garçons.
1883 : total 86 dont 26 filles et 60 garçons.
1884 : total 112 dont 37 filles et 75 garçons.
1885 : total 129 dont 51 filles et 78 garçons.
1886 : total 132 dont 55 filles et 77 garçons.
1887 : total 143 dont 62 filles et 81 garçons.
1888 : total 145 dont 61 filles et 84 garçons.
1889 : total 165 dont 64 filles et 101 garçons.
1890 : total 175 dont 72 filles et 103 garçons.
1891 : total 181 dont 76 filles et 105 garçons.
1892 : total 179 dont 72 filles et 107 garçons.
1893 : total 188 dont 75 filles et 113 garçons.
1894 : total 198 dont 79 filles et 119 garçons.

Les idées et intentions de J.G. Prévost

On remarquera que, sur les dix membres du Comité mentionnés, six avaient atteint la grande notoriété ou même la célébrité. M. Salicis était une personnalité remarquable, c'était probablement le cas de MM. Gaufrès, Moigneu et Fauvety (sur lesquels je n'ai pu

trouver de renseignements). Le onzième membre était sans doute Ferdinand Buisson, exécuteur testamentaire (1841-1932); on sait qu'il a atteint depuis une célébrité mondiale par un prix Nobel. Pour que ces hommes éminents aient accordé à J.G. Prevost une considération personnelle et un patronage pour son œuvre (dont ils ne devaient pas être prodigues) c'est sans doute parce qu'ils lui reconnaissaient une haute valeur morale.

Notons, pour ce qui concerne les opinions religieuses, que MM. Coquerel et de Pressensé étaient des pasteurs protestants libéraux. M. Vacherot parait avoir été un philosophe spiritualiste indépendant. On sait que F. Buisson a été le principal organisateur de l'enseignement primaire laïque en France.

J.G. Prevost était incontestablement déiste et chrétien, mais en dehors des orthdoxies militantes catholique ou protestante, lesquelles ne paraissent pas avoir été représentées dans son Comité. En fait il a été en désaccord avec le curé de Cempuis et l'évêque de Beauvais.

Il ne faut donc pas conclure de son déisme très personnel l'appartenance à un culte officiel exclusif dans ses dogmes. On ne peut que constater qu'il sympathisait avec un christianisme très libéral et tolérant, représenté alors par une minorité protestante, dont Mme Buisson mère faisait probablement partie (2).

Le clergé catholique restait, à cette époque, conservateur et attaché à l'alliancé du trône et de l'autel. Ce n'est que sous le pontificat de Léon XIII (pape de 1878 à 1903) qu'il fut autorisé, même engagé, à se rallier à la République et à donner attention aux questions sociales.

L.M. SCHUMACHER.

---

(1) Ces informations biographiques sur les membres du Comité sont tirées du **Larousse Universel** en 2 volumes, édition 1922-1923.

Dans le testament les noms des membres du Comité sont indiqués tels que reproduits, avec l'adresse; pour huit d'entre eux les prénoms manquent. La qualité est indiquée seulement pour Carnot fils, ce qui pourrait laisser un doute entre Hippolyte fils de Lazare et Sadi fils d'Hippolyte.

(2) Parmi « la ribambelle de bouquins » de la bibliothèque de J.G. Prevost que G. Giroud a citée dans ses « Souvenirs de Cempuis », étaient nommés ceux très nombreux du comte Agénor de Gasparin et de sa femme : du premier (1810-1871) député et publiciste protestant, sur les questions sociales et religieuses; de la seconde (1813-1894) sur les voyages, la philanthropie et la morale chrétienne. Les auteurs étaient sans doute en rapports avec J.G. Prevost. Pour leurs œuvres je m'en rapporte au **Larousse Universel.** Je me souviens de les avoir vues à la bibliothèque de l'O.P. sans être tenté de les lire.

La musique à l'I.D.G.P.

La Commission administrative de l'Institution s'étant rendue à Cempuis le mardi 30 janvier dernier a eu l'agréable surprise d'entendre la nouvelle et jeune fanfare de l'Institution, sous l'habile direction de M. Aubertin, dans l'exécution de quelques morceaux de musique.

L'exode de 1940 et l'occupation étaient la cause du silence involontaire de cette fanfare puisque, depuis le retour des enfants à l'Institution (fin 1944), celle-ci n'avait pu se faire entendre faute d'instruments.

Il y a deux ans, le Conseil Général de la Seine avait accordé, pour l'achat d'instruments, une subvention qui fut — par le Conseil de tutelle — réduite des quatre cinquièmes. Avec ce qu'il restait, l'impossible fut fait, grâce à notre ami Chabrier, pour la réparation du plus grand nombre d'instruments, ce qui n'alla pas, parfois, sans difficultés.

M. Aubertin, à Cempuis depuis quinze mois environ, s'est attelé à la tâche et est parvenu à avoir un bon petit noyau de musiciens aimant la musique, ayant appris l'instrument et la lecture des partitions en moins d'un an.

Comme anciens élèves, n'ignorant pas ce qu'est la musique, nous ne pouvons qu'être satisfaits et encourager M. Aubertin, à qui nous souhaitons d'avoir, d'ici peu, une fanfare comparable à celle que dirigeait son prédécesseur, M. Roger. Et peut-être, comme par le passé, pourrons-nous la faire entendre à Paris, au cours de notre fête annuelle. M. M.

Important

Nous vous informons que les services sociaux de l'Institution et de notre Association sont transférés au 57, boulevard Sébastopol (porte 204), tél. Central 88-25, poste 10. Mlle Delas reçoit le mardi de 14 à 18 heures, le jeudi et le samedi de 9 à 12 heures.

Notre siège social reste au 6 de la rue de Louvois (2e).

***

Vous qui aimez la musique... vous qui avez aimé chanter et chantez encore à l'occasion... Pourquoi ne faites-vous pas partie de la Chorale dirigée par nos amis Chaussard et Vigneron ? N'attendez pas plus longtemps pour vous faire inscrire. Répétitions tous les vendredis de 19 heures à 20 h. 30, au siège social.

Bibliographie

Nous vous signalons, pour paraître au début de 1951, *Histoire de Vayres*, un livre de 130 pages de texte, illustré de nombreux dessins et de reproductions d'anciens documents. L'auteur, M. Videau, instituteur, ancien surveillant à l'Institution, est bien connu de nombreux sociétaires et nous informons ceux qui en voudraient un exemplaire, d'en adresser le montant, soit 300 francs, à M. Videau André, 16, avenue de la République, à Pierrefitte (Seine). C.C.P. 66-38 04 Paris.

DANS LA FAMILLE CEMPUISIENNE

Naissances

M. et Mme Brument (Simone Charrière) nous font part de la naissance de leur fils, Yves-Michel, le 11 janvier 1951. Nous adressons aux parents et grands-parents nos compliments les plus sincères.

M. et Mme Foy (Ginette Chastang) nous font part de la naissance de leur fils, Patrice, le 13 novembre 1950. Compliments aux parents.

Mariages

Le 30 décembre 1950 a eu lieu le mariage de Francis Fels et de Mlle Garon Madeleine. Meilleurs vœux de bonheur aux jeunes époux.

Et vœux de bonheur à Raymonde Fievez, mariée à M. Bouctot;

A Lucienne Rouette, mariée à M. Beigne.

Nécrologie

Nous apprenons le décès de M. Graux. Entré à Cempuis, en 1903, comme surveillant général, il y resta une dizaine d'années, puis fut nommé au même poste à l'Ecole de Chimie, à Paris. A l'âge de la retraite, M. Graux se retira à Cheptainville, près de Marolles-en-Hurepoix (Seine-et-Oise), où il fut maire de la localité.

Nous présentons à sa famille nos sincères condoléances.

⁂

Jeannin Auguste, qui fut président de notre Association en mars 1899, puis trésorier adjoint l'année suivante et trésorier de 1902 à 1918 inclus, est décédé à l'âge de 76 ans, le 15 janvier dernier. Les obsèques ont eu lieu le jeudi 18 janvier et notre président présenta, au nom des anciens élèves, ses condoléances émues à la famille de celui qui fut un excellent ami, un très bon sociétaire qui ne regardait pas à se dépenser pour les débuts — parfois difficiles — de notre Association. Il sera regretté de tous ceux qui l'ont connu et fréquenté depuis plus d'un demi-siècle.

Changements d'adresse

M. et Mme Brument, 30, rue Daguerre, Paris (14e).

M. et Mme Francis Fels, 22, passage de la Procession, Paris (15e).

Mme Beigne, sanatorium Aiguille-Ayère, Plateau-Assy (Haute-Savoie).

M. et Mme Jean Libdri, 13, rue d'Armenonville, Neuilly (Seine).

M. Gilbert Figeac, 25, rue Oberkampf, Paris (11e).

Jean Beynel, 92, rue de Flandre, Paris (19e).

Irénée Conjat, route de Valmy, Oran (Algérie).

Mme Loison (Raymonde Lebrun), 4, villa de l'Ouest, Fontenay-sous-Bois (Seine).

Mme Charles (Francine Richet), « La Maison brûlée », Yquelon, par Granville (Manche).

André Leroy, Belleherbe (Doubs).

Charles Chartier, mécano moteur d'avion, escadrille 54 S. - B.P.A.N., Hyères (Var).

Robert Dantonel (de Esteve), 39, route des Cinq-Cloues, Ville-d'Avray (Seine-et-Oise).

Odette Guillemet, 90, rue de l'Amiral-Roussin, Paris (15e).

Mme Le Gourrierec (Jacqueline Tharreau), 9C, avenue P.-V.-Couturier, Garges-les-Gonesse (Seine-et-Oise).

Nouveaux Sociétaires

Mme Germaine Godefroy, 53, rue de Reuilly, Paris (12e).

Mme Maria Guidez, 6, boulevard Jean-Jaurès, Boulogne (Seine).

René Jacquot, 64, rue Letort, Paris (18e).

Honoré Girot, 17, avenue de la République, Le Plessis-Robinson (Seine).

Roger Thibaud, 83, rue du Fg-St-Antoine, Paris (11e).

Max Nordmann, 43, rue Liancourt, Paris (14e).

Promotion 1950

Solange Pommier, 46, rue des Plantes, Paris (14e).

Jeannine Servais, 17, rue de la Paix, Pantin (Seine).

Lucien Lambert, 12, rue Poirier-de-Narçay, Paris (14e).

René Matras, 6, rue Robert-Hertz, Chatenay-Malabry (Seine).

AMITIE CEMPUISIENNE

Réservez de préférence votre clientèle aux Cempuisiens commerçants dont voici les adresses :

Artisan-peintre : Barthélémy Raymond, 2, rue Victor-Duruy, métro Convention.

Couturières : Mme Desnoyer (Germaine Henry), 125, rue Championnet, métro Clignancourt; Germaine Godefroy, 53, rue de Reuilly, Paris (12e).

Charcuterie : Garnier Marcel, 45, rue du Château-des-Rentiers.

Cravates : Mme Géniole Germaine, 1, rue du Docteur-Tuffier, métro Maison-Blanche.

Layette, linge de maison, blouses de dames : « Marie-Blanche », Mlle Grenot Fernande, 30, boulevard d'Algérie et 18, avenue de la Porte-Brunet, métro Danube.

T.S.F., Photo, Phono : Jullien Albert, 95, rue de Belleville, métro Pyrénées.

Meubles : Martin Henry, à Raismes (Nord).

Librairie-Papeterie : M. et Mme Meheut René, 88, rue de Charenton, métro Gare de Lyon.

Bonneterie, bas nylon, robes d'enfants : Mme Moreau Jean, 41, avenue Secrétan, métro Bolivar.

Produits de beauté et d'entretien : Paris Marcel; en semaine : 6, rue Lemaignan, métro Glacière; samedi et dimanche : Marché Porte Montreuil, avenue Girardot.

Coiffure de dames : Mme Pinon (Lucette Le Hénaff), 66, rue Doudeauville, métro Château-Rouge.

Les sociétaires peuvent utiliser cette rubrique, gratuitement, dans tous les cas de renseignements à fournir, de services à offrir ou à solliciter. S'adresser à la gérante, H. Tacnet, 8, rue Dalou, Paris (15e).

Un Cempuisien âgé, ayant exercé la profession de menuisier, aurait des outils à vendre. Ceux que cette offre pourrait intéresser sont invités à s'adresser à Marnois, 73, rue Raymond-Losserand, Paris (14e).

La Gérante : H. TACNET.

Imp. A. MONTOURCY, 4 bis, r. Nobel (18e)